Nouvelles propositions

Atelier 7

Que le CCMM‒CSN développe et diffuse des outils pour aider les syndicats locaux à s'assurer que leur employeur applique avec rigueur les programmes d'accès à l'égalité en emploi.

Atelier 4

CONSIDÉRANT que le Code du travail a été adopté il y a plus de 50 ans ;

CONSIDÉRANT que la société québécoise a grandement changé durant la même période ;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN amorce une réflexion sur le Code du travail et les modifications à y apporter afin que le code reflète l'évolution de la société et offre de réels pouvoirs aux travailleuses et aux travailleurs et que les allié-es et les syndicats membres soient invités à faire de même.

Atelier 9

Que le CCMM‒CSN développe et diffuse des outils pour aider les syndicats locaux à s’assurer que leurs employeurs appliquent avec rigueur les programmes d’accès à l’égalité en emploi.

Atelier 5

Que le CCMM‒CSN revendique des conditions de vie décentes et une augmentation à un niveau décent des prestations des retraité-es, des personnes à l'aide sociale, accidenté-es et handicapé-es du travail et les oublié-es de la société et invite ses syndicats affiliés à faire de même;

Atelier 2

Que le CCMM‒CSN poursuive la lutte à l’évasion fiscale et aux paradis règlementaires en collaboration avec ses alliés de la société civile.

Atelier 5

Que le CCMM‒CSN produise des outils standardisés en prévention, intervention et accompagnement des accidents du travail;

Atelier 6

Que le CCMM‒CSN fasse des représentations auprès des instances appropriées pour arrimer les infrastructures et les outils avec nos positions en environnement. (par exemple, prises accessibles pour brancher les ordinateurs dans les instances à l'intérieur ou à l'extérieur de la CSN, t-shirt de mobilisation fabriqués au Québec, etc.).

Atelier 3

Que le CCMM‒CSN milite pour augmenter le salaire minimum à 20 $ l’heure.

Atelier 10

That the Conseil central du Montreal métropolitain, in collaboration with Indigenous members of our affiliated unions offer cultural safety orientation trainings or workshops to its membership and promoting the idea at the CSN.

Atelier 2

Que le CCMM‒CSN et ses syndicats affiliés interviennent auprès des gouvernements afin de faire en sorte que les lois en matière de violence et harcèlement au travail soient améliorées afin que les travailleurs et travailleuses soient mieux protégées.

Atelier 10

That the Conseil central du Montréal métropolitain makes political representations to allow First People to obtain health and social services in the language of their choice in accordance with Joyce's Principles.